



JLS/CET

## **Licenciement à POP : à qui le tour ???**

**En plein été et avant même l'ouverture légale de POP, la direction se croit autorisée à procéder au licenciement d'un camarade rotativiste qui avait plusieurs années d'ancienneté à CIPP. C'est inacceptable.**

**Au-delà des divergences catégorielles et syndicales, cette affaire est un mauvais coup contre tous les travailleurs, de toutes les catégories. C'est un précédent dangereux pour toutes et tous.**

**Les élus du SGLCE-CGT de CIPP/POP/Imprimerie Desfossés se déclarent opposés à de telles méthodes et prêts à soutenir toute initiative visant à l'annulation du licenciement.**

*La Courneuve, le 7 août 2009*